



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CYCLOTOURISME

Le 9 novembre 2020

Communiqué de presse

Confinement

la Fédération française de cyclotourisme demande que le vélo puisse être pratiqué comme activité physique essentielle pour la santé !

Il y a quelques mois, lors du premier confinement, la France se trouvait le seul pays dans lequel le vélo était mis de côté par des mauvaises interprétations et un zèle appuyé de contrôles sur le terrain. Il a fallu attendre plusieurs semaines une réponse loin d'être satisfaisante sur la situation. Quel mauvais signal, au moment même où le *Plan national vélo* se concrétise, que les collectivités aménagent leurs territoires pour favoriser la pratique, que le *Savoir rouler à vélo* forme des milliers d'enfants.

Le déconfinement a d'ailleurs démontré la prise en compte du vélo par nos concitoyens, comme distanciation physique et aussi comme retour à l'activité physique. **Aujourd'hui, outre le fait que le vélo fasse partie intégrante des déplacements, c'est aussi l'activité largement plébiscitée par les Français.**

Le gouvernement, fin octobre, a été amené à prendre de nouvelles mesures pour lutter contre la propagation de la pandémie. Nous assistons dans ce cadre, à un retour en arrière incompréhensible, permettant une multitude de dérogations (les exemples se multiplient), mais interdisant l'usage du vélo en tant qu'activité physique, au-delà d'une heure et d'un kilomètre du lieu de résidence. **Alors même que la pratique du vélo est un véritable atout santé sans mise en cause des gestes barrières indispensables.**

C'est pourquoi, la Fédération française de cyclotourisme, en responsabilité, demande que soit revue la limitation de la pratique du vélo comme une véritable activité physique, qui aujourd'hui relève de l'interdiction. Ainsi, la Fédération demande de la permettre individuellement dans un périmètre et un environnement adaptés et raisonnables.

“ Utilisons le vélo pour la santé dans notre lutte contre la pandémie. ”

QUI SOMMES-NOUS ?

La Fédération française de cyclotourisme est la première fédération de randonnée à vélo sur le territoire. Elle a pour objectif de développer le tourisme à vélo en France et la pratique du vélo en tant que sport pour tous. Elle organise 3 500 randonnées dans toute la France attirant chaque année plus de 2 millions de participants.

- Création en 1923.
- 95 comités départementaux.
- 13 comités régionaux.
- 400 écoles françaises de vélo.
- 3 000 clubs.
- 120 000 licenciés.
- 10 000 dirigeants bénévoles.
- 3 500 randonnées par an.
- 3 000 éducateurs fédéraux.



@FFVELO